



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

entreprises

Question écrite n° 10113

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur les majorations de cotisations prévoyances auxquelles sont soumises les entreprises qui embauchent des cadres handicapés. Il s'étonne d'une pratique qui ne peut que favoriser l'exclusion de ces derniers, les majorations de cotisations semblant s'appliquer à la totalité de l'encadrement. Il souhaite connaître l'évolution qui peut être envisagée par rapport à une pratique qu'il juge discriminatoire.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10113

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 novembre 2007, page 7015

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)